

HYDRA-IODE

Ref 1005

Hygiène et protection des trayons
Pulvérisation après la traite



1. PROPRIETES :

Produit prêt à l'emploi, à base d'IODE, HYDRA-IODE Liquide assure la protection microbienne des trayons tout en leur donnant douceur et souplesse.

Facile d'utilisation et économique d'emploi, parfaitement adapté en période d'été.

HYDRA-IODE couvre particulièrement les germes pathogènes provoquant les mammites telles que les staphylococcus aureus, streptococcus uberis, ainsi que sur l'agent responsable du pseudocopox, autrement appelé pseudo-vaccine

HYDRA IODE est efficace sur les bactéries responsables des mammites, selon la norme EN 1656 (Proteus Vulgaris, Pseudomonas Aeruginosa, Enterococcus Hirae, Staphylococcus Aureus, Streptococcus agalactiae, Streptococcus uberis).

2. MODE D'EMPLOI :

HYDRA-IODE s'utilise en pulvérisation.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide opaque marron
pH :	3 +/- 1
Densité :	1,015 +/- 0,015
Point de gel	< 0 °C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Iode (n°CE : 231-442-4) à 1.80 g/L

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 10 KG et de 20 KG

Fût de 60 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1005) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).*

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 25-04-2014